



Secrétariat du Conseil du Trésor
du Canada

Treasury Board of Canada
Secretariat

Canada

La Politique sur les résultats du Conseil du Trésor du Canada

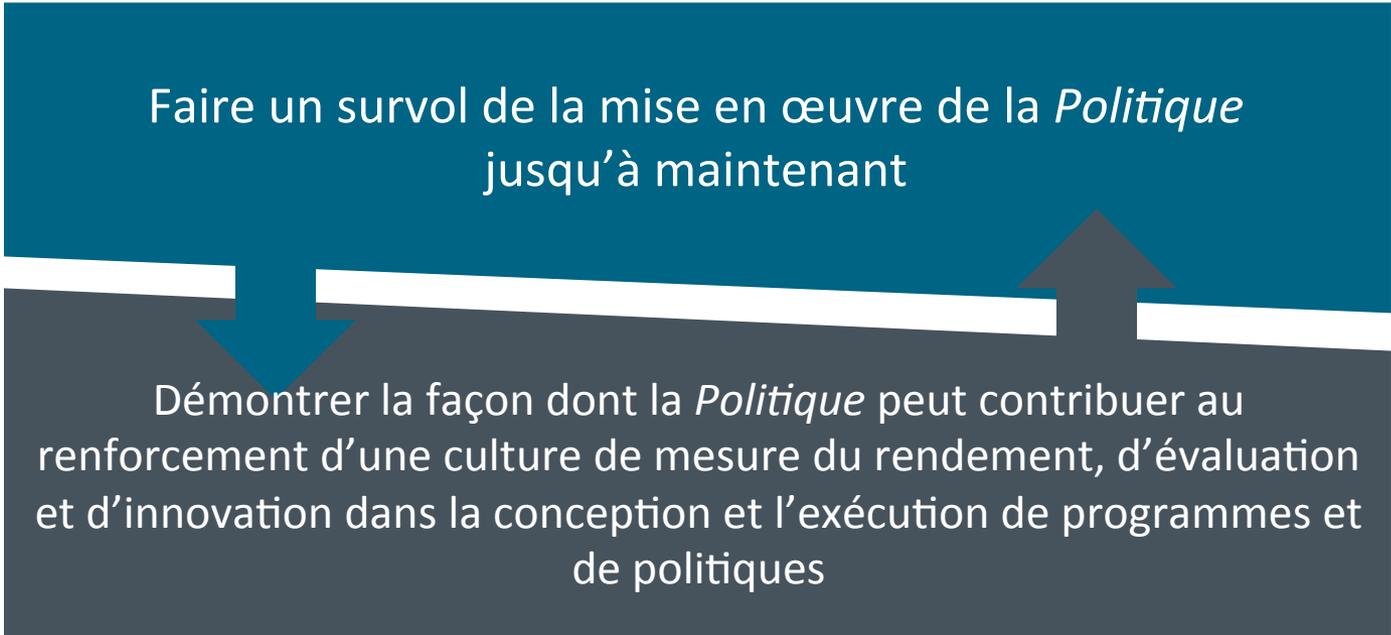
Progrès et perspectives

16 mai 2018

Introduction

Depuis l'entrée en vigueur de la Politique sur les résultats (la *Politique*) le 1^{er} juillet 2016, les ministères du gouvernement et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) s'emploient à la mettre en œuvre en transformant leurs systèmes et processus.

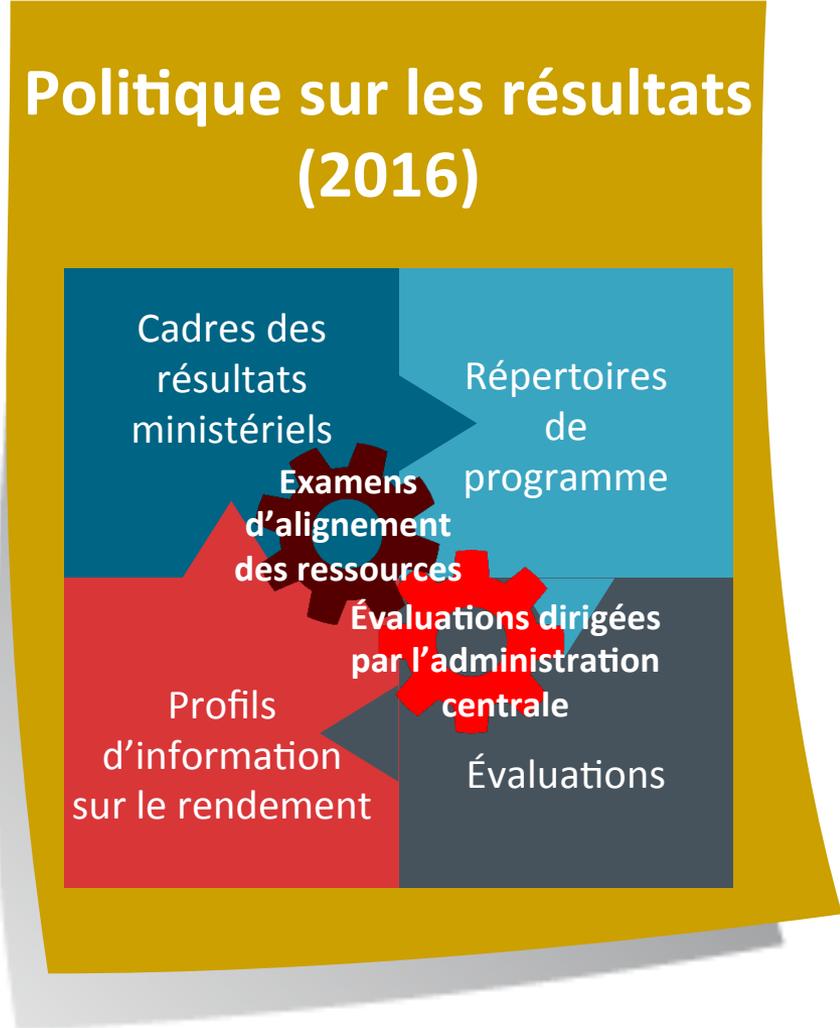
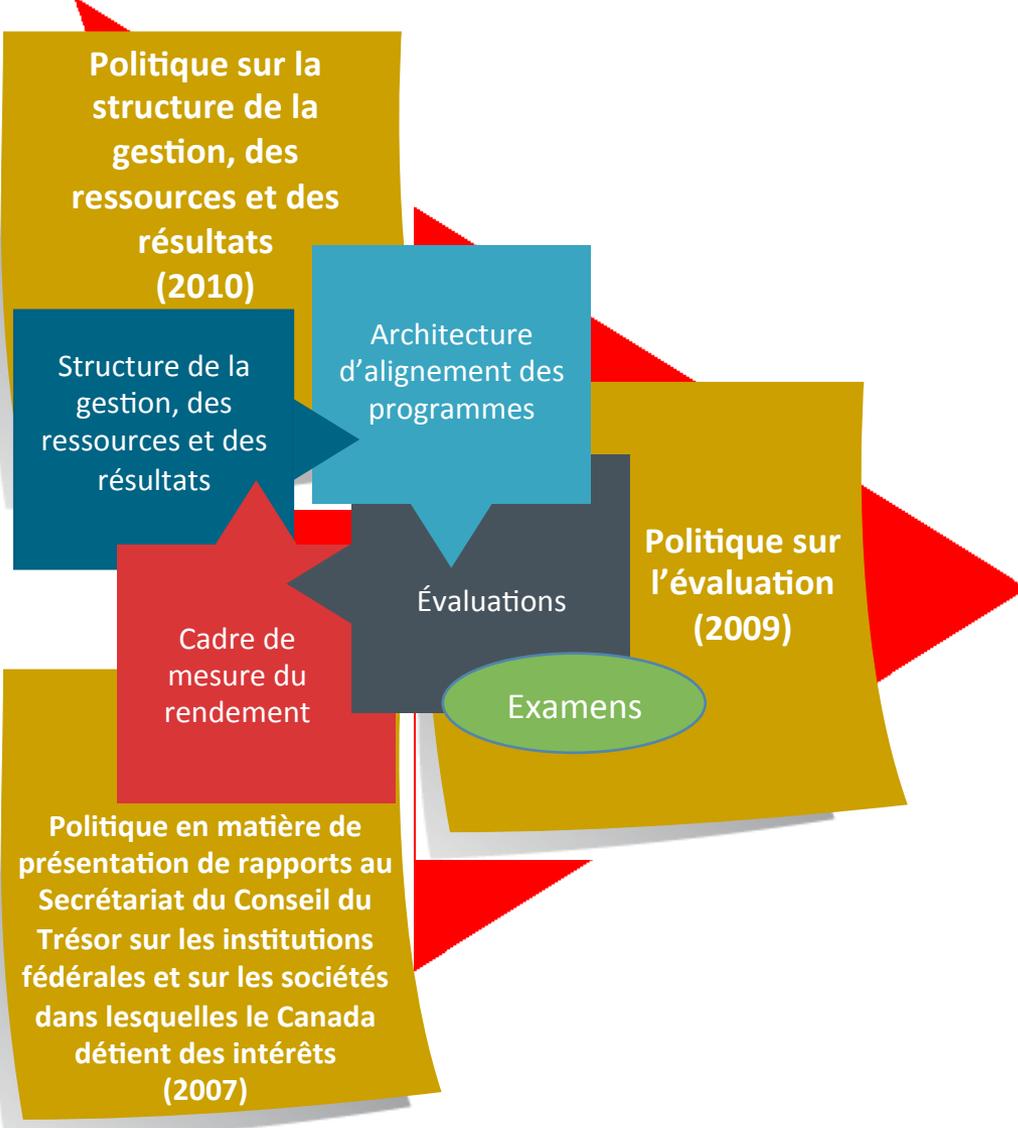
L'objectif de cette présentation est de :



Faire un survol de la mise en œuvre de la *Politique* jusqu'à maintenant

Démontrer la façon dont la *Politique* peut contribuer au renforcement d'une culture de mesure du rendement, d'évaluation et d'innovation dans la conception et l'exécution de programmes et de politiques

Avant et après la *Politique sur les résultats*



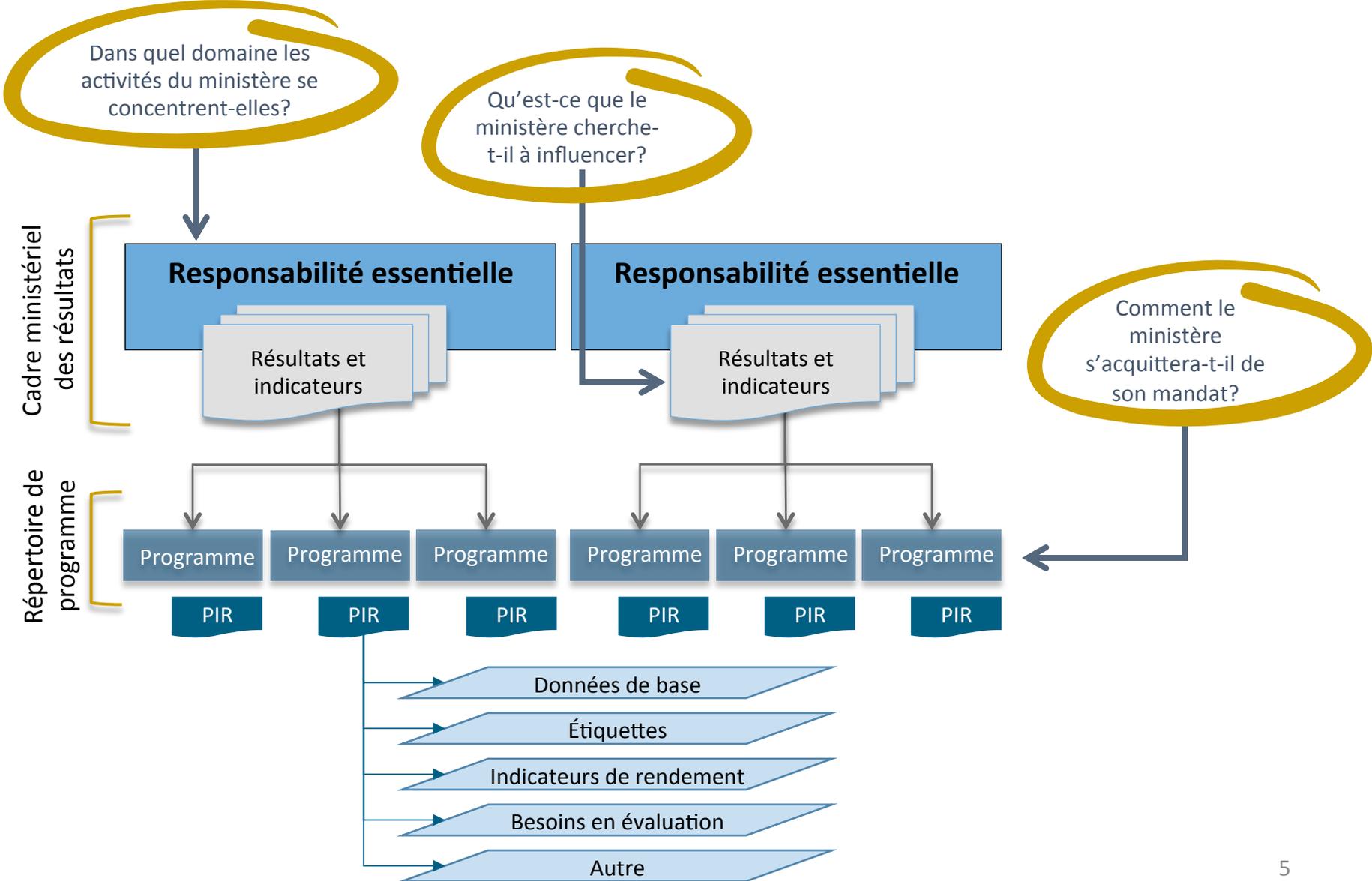
La *Politique* et la mesure du rendement

La *Politique* a introduit de nouveaux éléments, notamment des structures, une gouvernance, des rôles, des processus et des attentes, aux fins de planification, de mesure du rendement, d'évaluation et de présentation de rapports.

Trois nouveaux outils ont été développés pour renforcer la planification, la mesure du rendement et la présentation de rapports : les Répertoires de programme (RP), les Cadres ministériels des résultats (CMR) et les Profils d'information sur le rendement (PIR).



CMR, RP et PIR



La Politique et l'évaluation

La Politique a aussi accordé une plus grande souplesse à l'évaluation en effectuant ce qui suit :

veillant à ce que les dépenses directes de programme soient évaluées de façon « périodique » et en permettant de prévoir les évaluations en fonction du besoin, du risque et de la priorité

augmentant le nombre de domaines et d'enjeux pouvant faire l'objet d'une évaluation

encourageant l'expérimentation à l'aide de multiples types d'évaluations et à divers points du cycle de vie d'une initiative

Structures et processus actuels

Accentuée

Importance de la mesure du rendement et de l'évaluation

- Création d'un rôle défini pour un **chef de la mesure du rendement (CdMR)**
- Établissement des compétences pour les **CdMR**, les **chefs de l'évaluation (CdE)** et des évaluateurs

Préconisée

Utilisation de l'information sur le rendement et de la collaboration entre fonctions

- Établissement de liens d'aide mutuelle entre ces principaux acteurs
- Exigence de se rassembler lors d'une réunion du **Comité de mesure du rendement et d'évaluation (CMRE)** pour un aperçu plus complet de la perspective qui appuie la prise de décision, la responsabilisation et la présentation de rapports

Définie

Rôles et responsabilités clairs

- Attribution de responsabilités claires aux **CMRE**, aux **CdMR** et des **CdE** vis-à-vis la mesure du rendement et l'évaluation

Mesure des progrès



- ✓ Les ministères sont passés des comités d'évaluation ministériels au CMRE.
- ✓ La couverture d'évaluation prévue a été rendue publique.
- ✓ L'information sur le rendement ministériel que contenaient jadis le Rapport sur les plans et les priorités et les rapports ministériels sur le rendement se trouve maintenant dans rapports sur les plans ministériels (PM) et les rapports sur les résultats ministériels (RRM), respectivement.

Utilisation de l'information sur les résultats



Rapports publics



**Surveillance et
gestion**



**Les Canadiens
et le Parlement**

Aide à comprendre la façon
dont les fonds sont
dépensés et à
responsabiliser le
gouvernement

**Administrateurs
généraux des
ministères**

Fournissent des
renseignements sur ce qui
fonctionne et ce qui doit
être amélioré

**Gestionnaires de
programmes**

Assurent la surveillance et
la gestion des programmes

**Organismes
centraux**

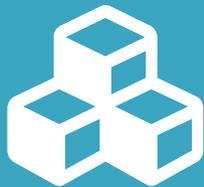
Aident à la prise de décision
sur l'attribution des
ressources aux ministères

Premiers impacts importants



L'exigence selon laquelle les ministres doivent présenter un CMR pour approbation du SCT a fait croître le profil du programme de résultats dans l'ensemble du gouvernement

1



Les RP ont permis aux ministères de fournir un modèle plus exact de la façon dont ils organisent leur travail

2



Les CMR ont permis aux PM et aux RRM de présenter des renseignements plus clairs, concis et utiles sur le rendement

3



L'information a été consolidée dans l'InfoBase du GC, outil interactif de visualisation de données sur les dépenses du gouvernement

4

Ce que nous tentons de faire

Meilleures politiques en pratique

Veiller à ce que les programmes s'harmonisent aux politiques, cherchent à atteindre les politiques et soient conçus pour les résultats

Éclairer les questions stratégiques critiques, recenser les lacunes et les possibilités d'impact important

Exécution plus efficace de programme

Veiller à ce que les programmes soient très performants, qu'ils obtiennent des résultats et qu'ils répondent aux besoins des utilisateurs

Offrir des renseignements critiques pour la mission et un aperçu du rendement et de la portée du programme

Concierter les ressources pour un plus grand impact

Veiller à ce que les ressources soient attribuées de façon à obtenir le plus grand impact possible

Identifier et promouvoir des politiques, programmes et pratiques efficaces et efficaces

Fournir une perspective factuelle indépendante à la mesure du rendement et à l'évaluation

Défis actuels

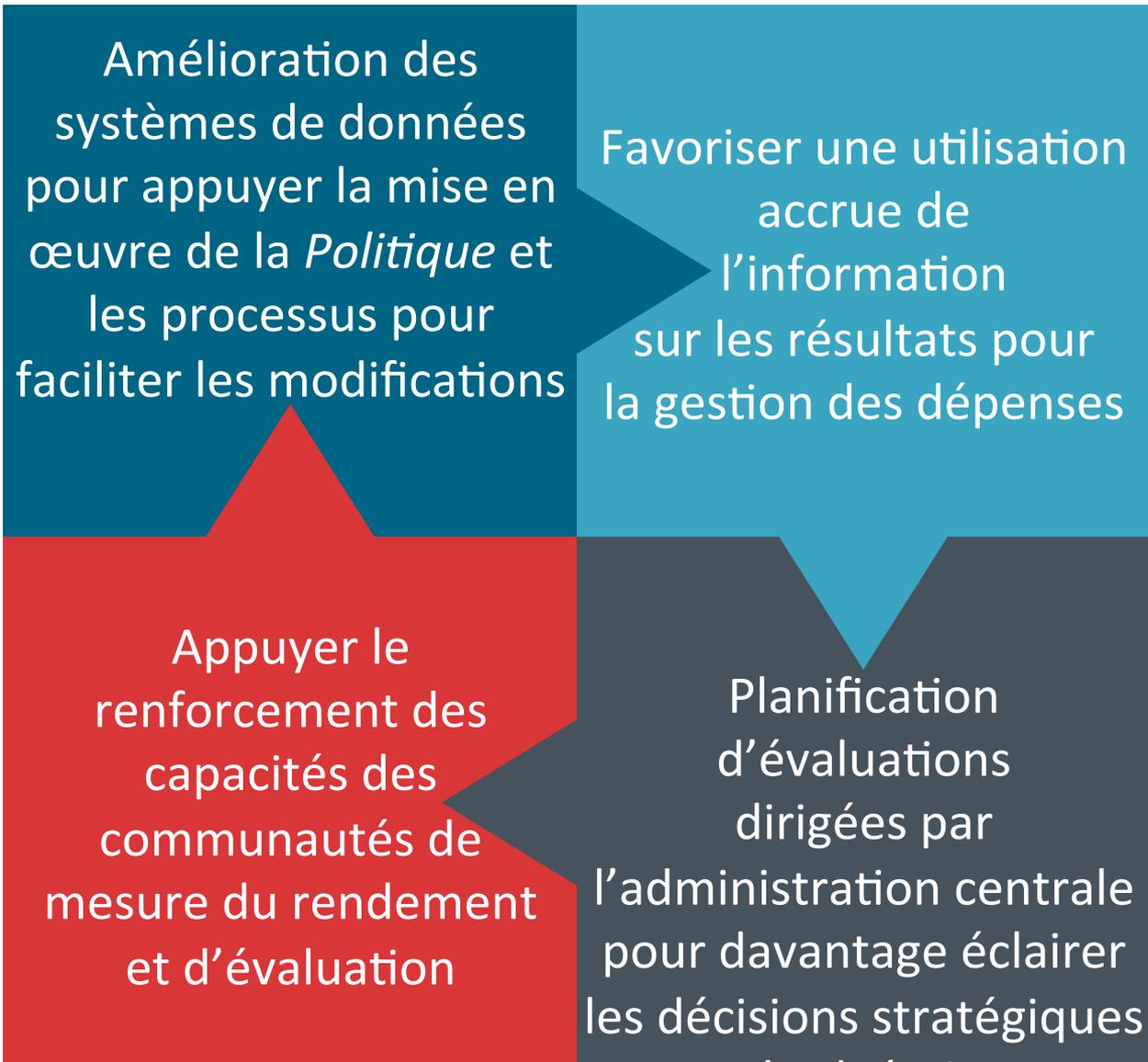
Maintenir l'élan actuel en matière de résultats pour faire en sorte que les données soient recueillies et que la qualité soit uniforme

Maintenir l'intérêt des cadres supérieurs, la demande et l'utilisation de l'information sur la mesure du rendement

Assurer la capacité de connaissance des données nécessaire pour appuyer le programme de résultats

Rendre les données d'évaluation disponible pour éclairer les décisions plus vastes du gouvernement

La marche à suivre



Les évaluations dirigées par l'administration centrale et des examens d'alignement des ressources

> Planification d'évaluations dirigées par l'administration centrale

- Point de vue indépendant supplémentaire
- Expérimentation et tests supplémentaires pour appuyer l'évaluation et les examens en cours
- Évolution de la mesure du rendement par le travail avec les partenaires et l'élaboration d'outils analytiques

1

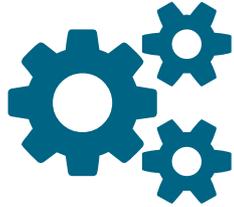
> Poursuite du travail sur les examens d'alignement des ressources

- Examens ministériels
- Examens horizontaux

2

Vers une budgétisation axée sur la performance

Points à retenir



La mise en œuvre de la *Politique* a progressé. La plupart des ministères disposent maintenant de la structure et des processus nécessaires



Un accent renouvelé sur la mesure du rendement et l'évaluation permettra au gouvernement de communiquer plus clairement son récit de rendement aux Canadiens

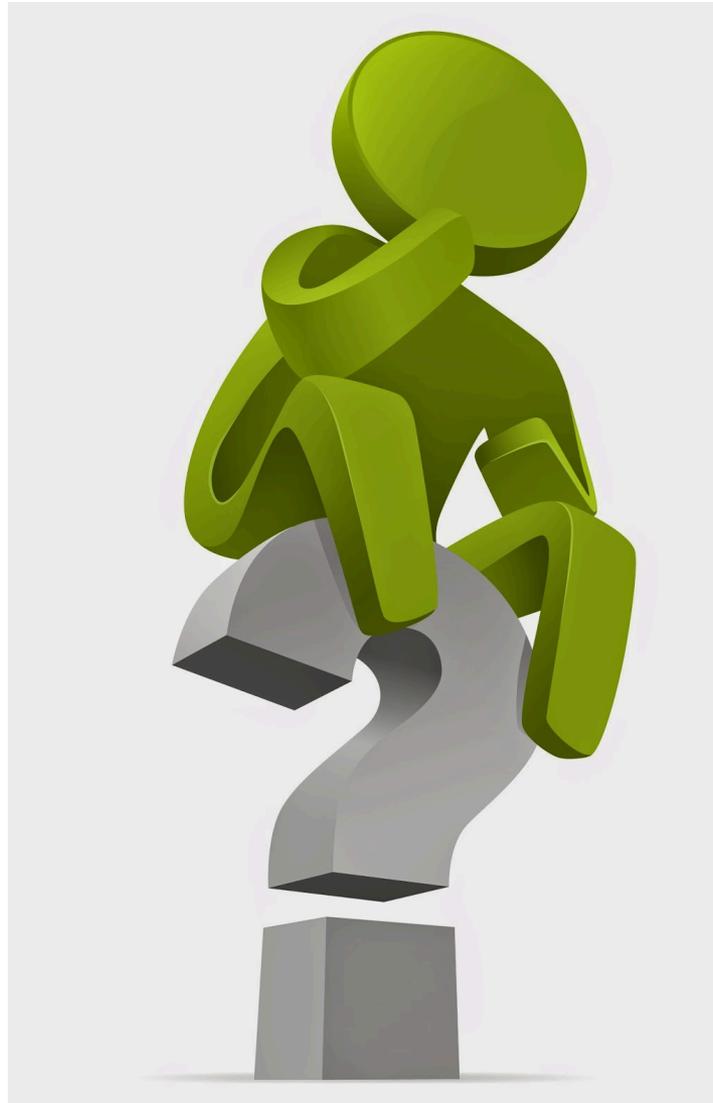


Grâce à une évaluation plus précise et cohérente des impacts de ses programmes, le gouvernement sera en mesure de mieux aligner ses ressources aux priorités des Canadiens



Le fait de communiquer clairement les activités, les résultats et les niveaux de succès des ministères renforcera la transparence et la clarté des rapports au Parlement

Des questions?





Secrétariat du Conseil du Trésor
du Canada

Treasury Board of Canada
Secretariat

Canada

Annexe

Cadres ministériels des résultats (CMR)

Les CMR présentent ce que les ministères font (responsabilités essentielles), ce qu'ils tentent d'accomplir (résultats ministériels) et la façon dont ils entendent évaluer les progrès (indicateurs des résultats ministériels).

- Chaque responsabilité essentielle émane du mandat du ministère.
- Les résultats ministériels représentent les changements que cherche à influencer ou opérer un ministère pour les Canadiens par l'exécution de chaque responsabilité essentielle.
- Les indicateurs des résultats ministériels servent à mesurer la mesure dans laquelle les résultats ministériels sont atteints.

Les CMR portent sur les responsabilités d'un ministère, ce que tente d'accomplir le ministère et la façon dont seront mesurés les résultats.

Répertoires de programmes (RP)

Les RP identifient les programmes d'un ministère, décrivent la façon dont les ressources contribuent aux responsabilités essentielles du CMR et appuient la présentation de rapports à l'aide d'InfoBase du GC. Un RP identifie :

- Les programmes alignés aux responsabilités essentielles.
- Le responsable de chaque programme.
- Les étiquettes de liaison (métadonnées) aux résultats ministériels et au cadre pangouvernemental.
- Étiquettes descriptives (métadonnées).
- Résultats et indicateurs servant à la présentation de rapports publics.

Les RP indiquent la façon dont le ministère apporte les changements nécessaires.

Profils d'information sur le rendement (PIR)

Les PIR sont des outils de gestion pour la coordination des diverses exigences en matière d'information sur le rendement des programmes. Un PIR fournit :

- Une description du programme.
- Des informations sur les extrants et les résultats du programme, ainsi que les indicateurs connexes.
- Les besoins en matière d'évaluation du programme.
- L'information essentielle liée au rendement du programme (par exemple, sur les initiatives horizontales, les évaluations approuvées, etc.).

Les PIR décrivent l'information que doit surveiller le ministère pour gérer le rendement du programme et présenter des rapports connexes.

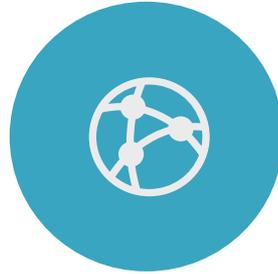
Approche actuelle en matière d'examen

Axée sur les résultats



Ciblée

Choisir un petit nombre (de 3 à 5) de ministères chaque année afin de limiter le fardeau et se concentrer sur les meilleures possibilités (questions d'exécution de programme, transformation et nouvelles priorités)



Examens horizontaux

À compter de 2017, saisir les possibilités intersectorielles pour produire des résultats en fonction du programme du gouvernement



Réduction du chevauchement

Gérer le chevauchement entre les examens ministériels et horizontaux



Gestion financière

Réaligner les dépenses actuelles de programme aux priorités du gouvernement et appuyer la discipline fiscale

Autres définitions

Responsable de programme :

- Responsable de l'établissement et de la mise en œuvre et à jour du PIR du programme, y compris assurer la collecte de données.

Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation (CMRE) :

- Un comité de cadres supérieurs, présidé par l'administrateur général, qui surveille la mesure du rendement et l'évaluation du ministère.

Programme :

- Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

Chef de la mesure du rendement (CdMR) :

- Un représentant de chaque ministère responsable de l'élaboration du RP et de la surveillance des PIR. Doit posséder les compétences de travail établies par le SCT.